

# Fiche de procédure

Informations de base	
RPS - Actes d'exécution	2020/2734(RPS)
Procédure terminée	
Résolution sur le projet de règlement de la Commission modifiant les annexes II, III et IV du règlement (CE) n° 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les limites maximales applicables aux résidus de cycloxydim, de flonicamide, de haloxyfop, de mandestrobine, de mépiquat, de Metschnikowia fructicola, souche NRRL Y-27328, et de prohexadione présents dans ou sur certains produits	
Sujet	
3.10.10 Alimentation, législation alimentaire	
4.60.04.04 Sûreté alimentaire	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/2734(RPS)
Type de procédure	RPS - Actes d'exécution
Sous-type de procédure	Comitologie avec contrôle
Étape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/9/03641